STEP DE AÏN-SEFRA

Protestation des travailleurs après la suspension de cinq cadres

Le personnel d'encadrement de la STEP (Station d'épuration des eaux usées) de la ville de Aïn-Séfra, proteste contre le directeur du projet M. Benhadid Aïssam, qui vient de mettre à la porte quatre cadres (deux administrateurs et deux architectes), et un chauffeur, pour avoir refusé de se soumettre à ses obligations purement personnelles, en usant de son pouvoir d'autorité.

Certains agents ont été priés de quitter les lieux avant terme du contrat, apprend-on.

Ces derniers viennent d'adresser une requête au directeur général de l'ONA (Office national de l'assainissement), dont une copie est parvenue à notre rédaction, avec copies adressées à M. le ministre de tutelle, le wali, l'UGTA, l'inspection du travail, bref à qui de droit, par laquelle, ces agents sollicitent l'intervention en urgence auprès du directeur du projet, afin de mettre un terme à un abus de pouvoir et d'autorité qui n'a que trop duré.

Nous résumons ci-après les faits contenus dans la correspondance : «... Ayant rempli les conditions requises pour des postes proposés par la société coréenne Hyosung Ebera, ENG.CO.LTD, chargée de la réalisation du projet STEP, nous avons été recrutés dans le respect des dispositions prévues par la loi et la législation de travail, à savoir : inscription au bureau de main-d'œuvre, test d'évaluation, contrat, suivant un organigramme de l'entreprise, dont certains ont exercé depuis le lancement du projet (4 ans). Il a été mis fin à nos fonctions d'une façon arbitraire, sans aucun motif réglementaire et valable, ni préavis, ni respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur (suspension, ou cessation de la relation de travail), pour les motifs suivants : refus de faire des emplettes personnelles au directeur, négligence des travailleuses d'être au service de "Mme le directeur" (invitation, visites)...

Certains agents ont été priés de quitter les lieux avant terme du contrat... Le Coréen chargé du projet est resté abasourdi devant cet état de fait, il a reconnu le dévouement des travailleurs, au moment où cette entreprise avait des problèmes financiers, «nous, agents, avons versé la totalité de nos salaires et nos économies pour surmonter le défi et mettre sur pied cette station.» Aujourd'hui, alors, nous sommes confrontés à un responsable capricieux, un soi-disant directeur de l'ONA, qui n'a ni foi ni âme, il n'y a que son intérêt personnel qui compte... De ce fait, nous vous prions de mettre toute la lumière sur cette situation déplorable dans laquelle nous nous sommes retrouvés. Nous avons l'espoir de croire à votre justice». Fin de citation. Signé 5 requérants et 5 agents solidaires.

Les protestataires ne comptent pas baisser les bras devant un tel responsable, ils espèrent tout de même que justice soit faite, avant que les choses ne prennent une autre tournure.

B. Henine

CONCOURS DE RECRUTEMENT POUR LES POSTES DE L'ÉDUCATION NATIONALE À AÏN-TÉMOUHENT

Affichage de la liste des admis

La Direction de l'éducation de la wilaya de Aïn-Témouchent a affiché jeudi, la liste des candidats admis au concours de recrutement pour les postes de l'éducation nationale.

294 postes étaient à pourvoir pour un nombre de 4 414 postulants tous cycles confondus. Donc ,la liste des admis aux postes d'enseignants a été affichée au niveau de la Direction de l'éducation nationale de Aïn-Témouchent.

Pour le cycle primaire où le nombre de postes à pourvoir était plus consistant, parmi les 1 641 candidats 172 ont été admis dont 144 filles. Concernant le cycle moyen, 74 candidats ont été admis dont 47 filles sur 1829 ayant déposé leurs demandes.

Enfin, pour le cycle secondaire,la commission d'étude a choisi 33 candidats dont 22 filles parmi les postulants qui étaient de 944 et qui avaient déposé leurs dossiers au niveau de la direction et qui s' étaient présentés à l'examen d'épreuve orale.

Le fait marquant dans l'affichage de ces listes est que la gent féminine est en force pour occuper dès septembre prochain les postes d'enseignants à travers les différents établissements scolaires de la wilaya.

Bien qu'il y ait quelques mécontentements auprès de certains candidats qui n'ont pas été retenus malgré plusieurs années d'ancienneté, une large satisfaction a été remarquée chez la totalité des gens qui se sont présentés pour voir ces listes au niveau des trois centres affectés à cette charge. Il est à signaler que la liste des admis de la wilaya de Aïn-Témouchent, est selon notre source, définitive du fait que la plupart des admis sont des candidats qui répondaient aux conditions exigées par la ministère de l'Education nationale et la Fonction publique dont on retient l'expérience professionnelle, et les relevés des notes des quatre dernières années universitaires ainsi que l'ancienneté du diplôme.

S. B.

Les habitants du 54-Logements CNEP crient leur ras-le-bol

Dans une pétition signée par de nombreux habitants du quartier des 54 logements, rattaché à la tranche des 488 logements de la cité Meziane-Mohamed du chef-lieu de wilaya.

Ces citoyens crient leur indignation devant les nombreuses sollicitations qu'ils ont faites aux responsables locaux pour qu'ils entreprennent des travaux d'aménagement de leur cité concernant les nombreux problèmes qui restent sans solutions depuis plusieurs années.

Les pétitionnaires énumèrent dans leur lettre de nombreuses imperfections qui touchent leur cité et enveniment la situation des citoyens, notamment en hiver où lors des fortes pluies, les eaux stagnent devant leur cité et gênent considérablement le passage, particulièrement les enfants scolarisés, raison pour laquelle ces citoyens demandent à ce que les responsables daignent construire une murette en vue d'éviter l'écoulement des eaux pluviales au sein de leur cité.

Ces citoyens souhaitent aussi la réalisation d'un mur de soutènement pour parer au glissement de terrain relatif à l'écoulement des eaux pluviales, qui gènent l'accès aux escaliers de leurs habitations, ce à quoi ils souhaitent que la rue menant à leur cité soit bitumée.

Les habitants de cette cité ajoutent dans leur lettre que les trottoirs doivent être carrelés pour l'embellissement de leur cité car le béton qui a été fait par le passé a connu de nombreuses fissurations, à plusieurs endroits. Dans le même sillage, ils souhaitent qu'après le revêtement des trottoirs, on réserve des aires pour l'implantation d'arbustes, en vue de l'embellissement de leur cité.

Enfin, l'éclairage public est également évoqué par les pétitionnaires dans leur lettre où ils expliquent que la lumière, quoique existante, est faible et même très insuffisante, d'où une nouvelle étude qui doit être entreprise concernant la portée des poteaux et leur renforcement en vue d'avoir un éclairage pour toute la cité.

Les citoyens espèrent que leurs doléances seront prises en considération par les autorités locales.

S. B.

BOUIRA

Les travailleurs d'un gisement de plâtre à El-Adjiba en grève depuis jeudi

Une vingtaine de travailleurs, pour la plupart des chauffeurs de camion, employés dans un gisement de plâtre situé dans la commune d'El-Adjiba et géré en sous-traitance par une entreprise privée pour le compte de l'usine algéro-française, COLPA d'El-Adjiba, ont entamé une grève depuis jeudi pour réclamer la réintégration de deux de leurs collègues auxquels l'employeur venait de mettre fin à leurs contrats.

D'après certains employés contactés par téléphone, les contrats établis par cette entreprise privée pour l'ensemble des travailleurs faisaient état de contrats de trois ans avec des périodes d'essai allant de 1 à 6 mois. Jeudi dernier, deux des chauffeurs dont la période d'essai court toujours, ont été informés de la résiliation de leurs contrats sous prétexte que leur période d'essai n'était pas concluante.

Or, selon ces travailleurs entrés en grève par solidarité pour leurs deux collègues, la raison essentielle de cette résiliation est due à l'activité syndicale de leurs collègues qui sont très actifs au sein de la section syndicale créée par les travailleurs de cette entreprise pour défendre leurs droits.

Des droits résumés dans une plateforme de revendications de dix points mais que le responsable de cette entreprise n'a jamais pris au sérieux.

Ce samedi, après trois jours de grève, le directeur de cette entreprise privée s'est enfin manifesté et les représentants des grévistes ont pu discuter avec lui en abordant la question des deux licenciés mais également la plateforme de revendications qu'il n'a jamais reçue.

A l'issue de cette rencontre, et toujours selon nos interlocuteurs, le directeur a promis de répondre à ces travailleurs dans deux jours. Aussi, après cette rencontre et en attendant la réponse de leur directeur, les travailleurs ont décidé de suspendre leur grève mais avec la ferme intention de la reprendre au cas où la plateforme de revendications, dont certains points évoquent la prime de nuisance, le payement des week-ends, etc., ainsi que la réintégration des deux licenciés, n'est pas satisfaite.

Y. Y.